CHAPITRE 10 : Histoire du sport des femmes : conquêtes et résistances

Fin du XIXème – 1ère moitié du XXème siècle

**Sujet évaluation terminale** : Combinaison entre les 9 premiers chapitres et les 2 derniers chapitres, combine histoire du sport des hommes, histoire du sport des hommes

**Introduction**

* Sport moderne = citadelle masculine
* Sport réservé à l’origine aux classes dominantes bourgeoisie masculine, jeune, blanche, chrétienne, libérale.
* Femmes partent à la conquête du sport au début du XXème siècle
* Obstacles : Représentations des femmes

**→** Femmes = pression patriarcale, différenciation – hiérarchisation des rôles masculins/féminins, sphère privée

**→** Hommes : Action, progrès, visibilité, sphère publique

**Conformité et ordre des sexes**

1. Eléments de contexte : rôles et places des femmes à la fin du XXème - 1ère moitié du XXème siècle

* Société française = société patriarcale
* Femme assimilée à la maternité + éducation des enfants
* 1ère et seconde GM rendent la participation des femmes à l’économie du pays évidente et nécessaire
* Mais conditions de travail des femmes, instruction, accès à des postes de responsabilités (*politiques*) ont à peine changés

1. Les balbutiements du sport féminin *(1er tiers du XXème siècle)*

* Pratiques des femmes rejetées des organisations sportives masculines
* Sport féminin = organisation autonome
* Diffusion du sport féminin plus lente, à vitesses différentes par rapport au sport masculine
* Diffusion du sport féminin à la marge des sports traditionnels et populaires reconnus par les hommes

Les femmes ne prennent pas part aux sports traditionnels et populaires (football, rugby) mais font des activités qui tournent au tour de l’éducation et de la gymnastique.

* 1. Discours et préconisations
* Début XXème discours unanimes = femmes ne peuvent pas être soumises au même entrainement que les hommes
* Pratique trop intensive déconseillée / mouvements modérés et esthétiques → Préserver le corps du risque d’excès, maternité, grâce
* Disciplines congruentes avec leur sexe : gymnastique (activité des femmes comme celle des hommes construit d’abord sous formes gymniques)
* Mais aussi danse, natation, tennis

C’est sur la fonction reproductive que se fondait les discours concernant l’activité physique des femmes. Les gymnastiques sont le plus souvent préconisées aux femmes.

* 1. Théoriciens et méthodes féminines
* Clias (1782-1854) gymnastique féminine
* Tissié (1852-1935) gymnastique féminine
* Hebert (1875-1957), « Muscle et beauté plastique féminine » (1919) : propose de construire des exos appropriés garantissant un corps harmonieux (condition initiale à la maternité + l’allaitement) *→ Méthode naturelle*
* Irène Popart (1894-1950) : 1ère théoricienne française en gymnastique féminine (danses gymniques)

1936-1944 : Les pouvoirs publics ont accordé une crédibilité à la gymnastique rythmique.

* 1. Premières organisations et dirigeantes
* 1912 : Union Française des Sociétés de Gymnastique Féminine + Fémina Sport
* 1912 : Fédération Française Féminine de Gymnastique et d’Education Physique
* 1917 : Alice Milliat fonde et préside la Fédération Féminine Sportive de France
* 1919 : Rayon Sportif féminin (d’obédience catholique) fondé par les Filles de la Charité dont Marie-Thèrese EYQUEM est la présidente.
* 1921 : Fédération internationale du Sport Féminin

Les fédérations sportives veulent rompre avec l’idée de conformer les femmes avec les activités gymniques.

* 1. Les pratiquantes
* Issues des classes favorisées + lycéennes s’emparent du sport et le vulgarise au sein des établissements (parisiens)
* Femmes pratiquent par pure mondanité
* Développement du sport féminin dans l’entre deux-guerres car déclin de catholicisme et imposition du modèle américain

→ La sportive est à la mode (femme moderne dans un monde moderne)

Les premiers foyers sont localisés dans les grandes zones urbaines : Lyon, Paris, Bordeaux ; et le sport se développe dans les classes sociales privilégiées.

1. Indifférenciation dans la politique sportive du Front populaire (1936 – 1938)

* Idées progressistes concernant les femmes
  + Autonomie plus grande des femmes
  + Femme mariée = plein exercice de sa capacité civile, droit d’exercer ces droits et devoirs civils (*exemple : droit d’exercer une activité professionnelle sans l’accord de son époux*)
  + Possibilité de divorcer
  + Mais déficit des naissances / chute de la natalité donc politique familialiste / nataliste
  + Impératif démographique donc gouvernement encourage la natalité (protection de l’enfance, lutte contre la mortalité infantile…)
  1. Politique et sports des femmes
* Font populaire = politique sportive qui s’adresse à tous, sans distinction de sexe
* Reconnaissance de l’utilité / nécessité des APSA pour les femmes et hommes / filles – garçons pour leurs bienfaits sociaux / hygiénistes / hédonistes → *Pas de différenciation explicite*
* Méthode / gym suédoise (Ling) et méthode naturelle (Hebert) = faveur du gouvernement
* Adaptation des sports aux femmes à leurs caractères physiologiques, psychologiques, biologiques…

*Position ambiguë du Front Populaire vis-à-vis du sport des femmes : Malgré les discours émancipatoire tenus par les dirigeants politique finalement en terme concret, on prescrit aux femmes des activités qui sont congruentes à leur sexe.*

* 1. Activité des organisations sportives à cette époque
* 1936 : Fédération Féminine Internationale (FFI – fondée en 1921, dirigée par *Milliat*) regroupe 30 nations, a organisé 4 fois des Jeux mondiaux féminins et œuvre pour femmes aux JO de Berlin
* 1938 : Difficultés FFI dissoute
* Mi – avril 1936 : Dissolution de la Fédération Française des Sports Féminins
* Juillet 1936 : Fédération Féminine Française de Gymnastique et EP = 58 sociétés / 2500 adhérentes (*c’est très résiduel, très faible mais la fédération est fière d’afficher la participation des femmes aux activités gymnique et d’activité physique)*
* 1937 : Rayon Sportif Féminin (RSF) compte 25 000 membres
  1. La Fédération Sportif Gymnique du Travail
* Affinités Front populaire / FSGT (socio – communiste & ouvrière)
* FSGT s’oppose aux organisations sportives féminines dites bourgeoises (*Milliat*)
* Sportives soviétiques = modèles car arrive à combiner carrière sportive tout en jouant leur rôle de mère
* Revendications pour l’ensemble des sportifs / oriente son action pour répondre aux besoins de la jeunesse masculine et féminine
* Mais favorable à *l’activité physique* des femmes (*gymnastique harmonique, danse rythmique*) mais pas au sport proprement dit
  1. Activité des organisations sportives dans l’entre deux – guerres
* Organisations féminines internationales et nationales en difficulté
* Manque de moyens financiers, matériels, humain / insuffisances en terme de formation des cadres féminins explique en parte le développement relatif du sport des femmes à cette époque
* Préjugés et détracteurs du sport des femmes, Discours critiques concernant l’activité physique des femmes (*médecins qui ont un rôle déterminant dans la diffusion et dans la retenue du développement du sport des femmes, c’est eux qui pendant le début du XXème siècle qui vont donner le « la » en terme d’activité physique et sportive +++)*
* Organisations masculines absorbent progressivement les organisations féminines. Procès entérine sous Vichy.

NB : Marie-Thérèse EYQUEM impose la direction du sport féminin aux hommes

1. Intégration officielle des femmes dans le mouvement sportif (rôle de Vichy 1940-1944) / reconnaissance étatique

* Femmes occupent une place centrale dans la Révolution nationale « *Travail,* ***Famille****, Patrie* »
* Réhabilitation de l’éternel féminin (modifications des textes relatifs aux divorces, réduction de la capacité civile des femmes mariées, femmes vouées naturellement et par vocation à la maternité)
* Hommes/femmes désignés comme biologiquement et socialement différents
* Politique familiale, éducative, économique, sportive différente pour les hommes et les femmes

Pour Pétain les femmes doivent jouer un rôle déterminant dans le redressement du pays d’où Famille. Il reproche au Front populaire d’avoir pervertie les femmes en leur accordant certains droits. Les femmes qui avec le Front Populaire disposait de leur plein exercice de capacité civile vont voir cette capacité civile réduite. La possibilité de divorce va être complexifiée. L’idée est de renouer avec cette vision essentialiste de la femme et de hiérarchiser le rapport homme/femme dans la société française dans laquelle la femme a un rôle de subordonnée (maternité **+++**)

* 1. **Le sport des femmes sous Vichy (1940-1944)**
* **Marie – Thérèse EYQUEM** (1940-1944) = directrice des sports féminins au CGEGS (première femme à occuper un poste à responsabilité)
* **Elle propose une doctrine sportive féminine** consacrée uniquement aux femmes :
  + Erreurs du Front populaire = absence de contrôle public sur le sport féminin → Elle corrige
  + Excès de certaines sportives (V. Morris)

**+++**

* + Il faut rompre avec l’image des sportives d’avant-guerre (pratique les mêmes sports que les hommes)
  + Eviter le risque de masculinisation, conserver les vertus esthétiques, développer la grâce
  + Contenter les parents, compter sur eux
  1. **Principe de la doctrine sportive féminine**
* Tenue vestimentaire imposée : culottes + sandales → Le but est de rétablir une image vertueuse, morale des femmes
* Limitation des compétitions pour éviter qu’on critique, qu’on dise que les femmes passent dans l’excès, et que MT Eyquem considère que les femmes doivent se cacher des regards indiscrets (regards des Hommes)
* Entrainement non mixte

Objectifs

**→** Développer un sport féminin raisonné, sain et gracieux (rythmique) → Améliorer les capacités reproductives de la femme

**→** Empêcher l’immortalité

**→** Eviter le surentrainement

**→** Promiscuité (filles-garçons)

* 1. **Organisation du sport féminin**
* Sport féminin sous le giron du sport masculin/fédérations féminines absorbées par les fédérations masculines → L’autonomie des fédérations sportives féminines cessent à cette époque
* 13 fédérations ayant des sections féminines + Union des Sociétés de Gymnastique de France, Fédération Gymnique et Sportive des Patronages de France, Fédération Sportive et Gymnique du travail, USSU
* Football, cyclisme, sports de combats = **interdits aux femmes** → MT Eyquem proscrit certaines activités physiques qui ne sont pas considérées comme congruentes avec les caractères physiques des femmes. Elle va scinder les fédé omni sport et multi sport.
  1. **Résultats obtenus sous Vichy**
* **1941** : 38 160 licenciées
* **1942** : 73 890 licenciées
* **1943** : 102 620 licenciées
* 14 000 sections féminines en 1943
* UGSPF (exemple : FSGPF) = 1ère en nombre de clubs et de licenciées. MT. Eyquem affiche cette association comme la plus active / rentable.

**→** Chiffres surestimés du sport masculin et féminin

* CGEGS surestime les chiffres pour prouver l’efficacité de leur conception du sport féminin

|  |  |
| --- | --- |
| **1936-1938** | **1940-1944** |
| Front Populaire (gauche)  Organisation sportive qui a les faveurs du front populaire : FSGT qui propose une organisation sportive concernant les femmes qui est la gymnastique, les danses et les sports adaptés. | Vichy  Organisation sportive qui a les faveurs de Vichy : FSGPF (catholique) qui a pour but de rétablir la morale & le RSF (catholique) est absorbé. En 1940, MT Eyquem oblige la FSGPF a absorber la RSF. Elle oblige de plus des activités physiques sportives adaptées aux caractéristiques physiques des femmes. |

* Conclusion : Il n’y a pas d’avancée entre les 2.

**Conclusion**

* Histoire des femmes sportives = jalonnée de luttes
* Fin du XIX – début du XXème : gymnastiques et danses / La pratique des activités physiques et sportives par les femmes sont réduites au plan géographique. Elles ne sont pas diffusées à une large échelle mais donc à une échelle réduite **→** géographiquement réduit à Paris, Lyon, Bordeaux. Ces activités physiques et sportives touchent en premier lieu les femmes des classes sociales populaires, supérieures.
* 1936-1938 : Politique sportive sans distinction de sexe mais représentations traditionnelles des femmes imposent certaines APSA (activités congruentes au sexe des femmes).
* 1940-1944 : Reconnaissance institutionnelle / étatique relative du sport féminine (MT. Eyquem – 1ère femme directrice des sports féminins)

La question de rupture et continuité en histoire s’oppose de manière nuancée quand il s’agit de l’histoire des hommes et l’histoire du sport des femmes. On peut s’apercevoir que même si le temps et les espaces sont différents, l’histoire du sport des hommes et l’histoire du sport des femmes ont des points communs :

* Homme et Femme entre la fin du 19ème et début 20ème s’investissent dans la même forme d’activité physique: la gymnastique
* Typographie des premiers pratiquants : gens issus des catégories supérieures sociales
* Les principaux foyers sportifs se localisent dans les grandes agglomérations et zones urbaines

Les ruptures concernent :

* Les femmes n’ont pas le droit de pratiquer le football, le cyclisme et les sports de combats
* Les compétitions sont limitées pour les femmes pour éviter qu’on ne les critique